

Rapport

APPRENDRE DE NOS EXPÉRIENCES

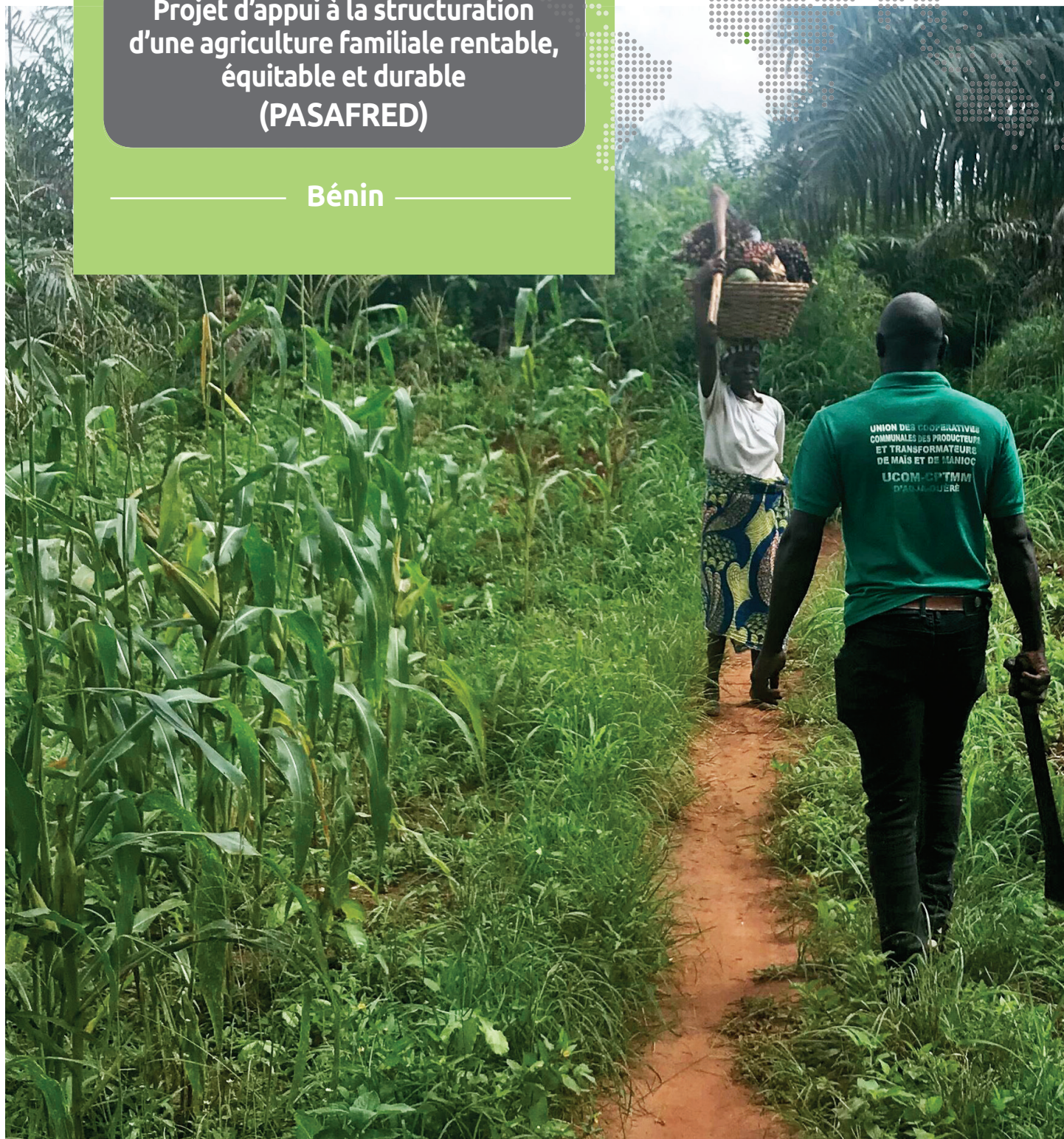
Projet d'appui à la structuration
d'une agriculture familiale rentable,
équitable et durable
(PASAFRED)

Bénin



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Développement
international*



LISTE DES ACRONYMES	ii-iii
REMERCIEMENTS	iv
1. MISE EN CONTEXTE	1
1.1 Historique	1
1.2 Méthodologie	1
1.3 Étapes clés	2
1.4 Acquis	2
2. ANALYSE DES SYNERGIES	6
2.1 Contraintes et solutions	6
2.2 Filières : préoccupations prioritaires	10
3. LEÇONS APPRISES	11
4. RECOMMANDATIONS	12
4.1 Plaidoyer : montage technique des dossiers	12
4.2 Plaidoyer : collecte de données	12
4.3 Développement de services	12
4.4 Autres recommandations	12
ANNEXE 1 – LISTE DES INSTANCES RENCONTRÉES	13

ACMA	Approche communale pour le marché agricole au Bénin
ADAPAMI	Appui au développement, à la professionnalisation et à l'assainissement de la microfinance
AMC	Affaires mondiales Canada
ANPMA-B	Association nationale des producteurs de manioc au Bénin
CC	Changements climatiques
CNCR	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
EFH	Égalité femmes-hommes
FADEC Agriculture	Fonds d'appui au développement des communes
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNDA	Fonds national de développement agricole
FNPM	Fédération nationale des producteurs de maïs
FUPRO	Fédération des unions de producteurs du Bénin
GAFOP	Gestion administrative et financière des organisations paysannes
GAR	Gestion axée sur les résultats
GDT	Gestion durable des terres
GEA	Groupement des exploitants agricoles du Bénin
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LSGT	Les Savoirs des gens de la terre
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
OPA	Organisation professionnelle agricole

PADAAM	Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché
PADCLA	Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles d'Afrique de l'Ouest
PASAFRED	Projet d'appui à la structuration d'une agriculture familiale équitable, rentable et durable
PNOPPA	Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin
PSAT	Projet de services et d'appui terrain Burkina-Bénin
RAI	Réseau Agro-Innov
UCOM-CPTMM d'Adja-Ouèrè	Union communale des coopératives de producteurs et de transformateurs de maïs et de manioc
UCP de Djidja	Union communale des producteurs de Djidja
UGAM	Union des groupements coopératifs des agriculteurs Mowossokpo
UPA	Union des producteurs agricoles
UPA DI	UPA Développement international
WILDAF	Women in Law and Development in Africa

L'Union des producteurs agricoles Développement international (UPA DI) tient à remercier toutes les organisations et les personnes impliquées dans la mise en œuvre du Projet d'appui à la structuration d'une agriculture familiale équitable, rentable et durable (PASAFRED) ainsi que celles qui ont généreusement participé à la démarche de capitalisation.

Un grand merci à toutes les productrices et à tous les producteurs rencontrés, à la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA), à la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO), au Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA), à l'Union communale des coopératives de producteurs et de transformateurs de maïs et de manioc (UCOM-CPTMM) d'Adja-Ouèrè, à l'Union communale des producteurs (UCP) de Djidja, aux membres des groupements de Finagnon et d'Ifèlègbè-Ola, au Projet de services et d'appui terrain Burkina-Bénin (PSAT), à l'Approche communale pour le marché agricole au Bénin 2 (ACMA2), au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), au Fonds national de développement agricole (FNDA), à la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (CRDDSA) et à l'équipe de gestion du PASAFRED, particulièrement à Jacob Hamel-Jolette, à Maxime Soucy et à Julie Poitras, ainsi qu'à Sandrine Boivin.

Le PASAFRED est rendu possible grâce au soutien de ses partenaires financiers.

Programme réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada accordé par l'entremise d'Affaires mondiales Canada



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Historique

Le Projet d'appui à la structuration d'une agriculture familiale équitable, rentable et durable (PASAFRED) est le fruit des leçons tirées, au fil du temps, des expériences de l'Union des producteurs agricoles Développement international (UPA DI) dans la mise en œuvre de ses projets en Afrique de l'Ouest et ailleurs, plus particulièrement le Projet d'appui au développement des compétences des leaders agricoles d'Afrique de l'Ouest (PADCLA) et Les Savoirs des gens de la terre (LSGT).

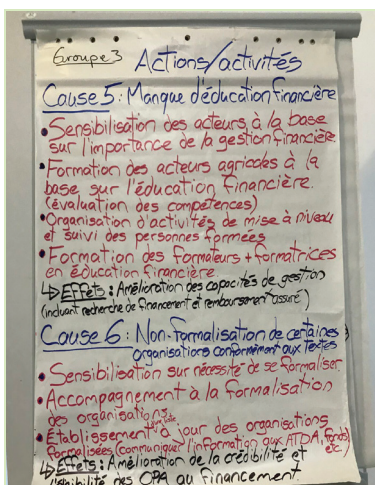
Le PASAFRED s'appuie sur des expériences issues de plusieurs décennies de dialogue entre l'UPA et les États québécois et canadiens ainsi que de la mise en œuvre du PADCLA et de LSGT en Afrique de l'Ouest, et sur l'application de plusieurs modules de formation, dont « Appui au plaidoyer » et « Dialogue politique ». Le PADCLA, mis en œuvre de 2002 à 2005 dans sept pays ouest-africains, a été une initiative particulièrement marquante qui a outillé les leaders d'organisations agricoles afin de défendre les intérêts des familles agricoles face à la libéralisation des marchés. Ce projet a contribué à ce que les leaders des organisations professionnelles agricoles (OPA) participantes s'initient au processus de négociations mondiales et puissent dialoguer avec leurs représentants gouvernementaux afin de mieux analyser les enjeux et d'articuler des positions communes.

En parallèle, la pertinence de l'approche de LSGT, soit combiner la formation multiniveau au développement économique agricole, a été maintes fois confirmée depuis les tout débuts de sa mise en œuvre, en 2004 au Sénégal. Ceci étant dit, le développement des entreprises agricoles familiales est tributaire de plusieurs facteurs externes relevant du contexte qui vont au-delà de la capacité d'action individuelle des producteurs et des productrices.



C'est pourquoi, au cours de la mise en œuvre de LSGT, le traitement de ces questions plus globales au niveau national s'est avéré nécessaire. Le volet « Réflexion stratégique des OPA sur la sécurité alimentaire et autres politiques agricoles » a donc été mis en œuvre au Sénégal et s'est traduit par la réalisation d'ateliers nationaux et internationaux.

Le succès de ces initiatives a servi d'inspiration pour les activités visant le renforcement du pouvoir d'influence du secteur agricole sur le politique, porté par le PASAFRED. Néanmoins, arrivé à mi-parcours, le cheminement de l'opérationnalisation des activités d'appui au politique et de formation semble se faire de manière parallèle, détachée, avec peu de convergence. C'est ce que le présent rapport souhaite analyser, en gardant à l'esprit que les résultats d'une bonne partie du projet, presque la moitié, appartiennent à l'avenir.



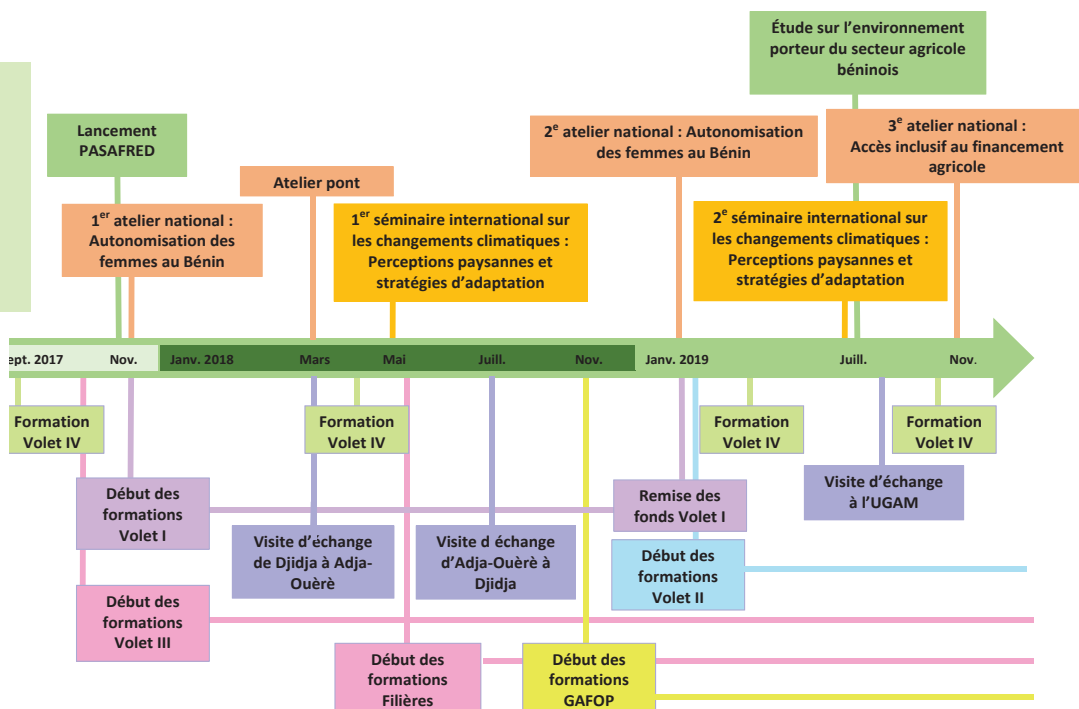
1.2 Méthodologie

La collecte d'informations de la démarche de capitalisation a été réalisée par l'entremise d'entrevues semi-dirigées individuelles ou de groupe auprès de l'équipe d'UPA DI, des partenaires du PASAFRED et d'autres instances impliquées. Ce sont 31 hommes et 24 femmes qui ont été rencontrés, pour un total de 55 personnes. La liste des instances rencontrées est présentée en annexe 1.

Bien que comportant sa part de subjectivité, cette méthodologie offre un espace de dialogue qui permet aux parties prenantes de s'exprimer sur le projet. Elle permet aussi de recueillir leurs connaissances, leurs perceptions, leurs expériences et leur vécu relatifs au projet afin de consolider la mémoire institutionnelle. La démarche a été généralement très bien accueillie par les personnes sollicitées.

1.3 Étapes clés

Le schéma suivant illustre les étapes clés du déroulement du PASAFRED jusqu'à maintenant.



1.4 Acquis

Les rencontres de la démarche de capitalisation ont permis de mettre en lumière les acquis clés suivants.

• Renforcement de la confiance des femmes

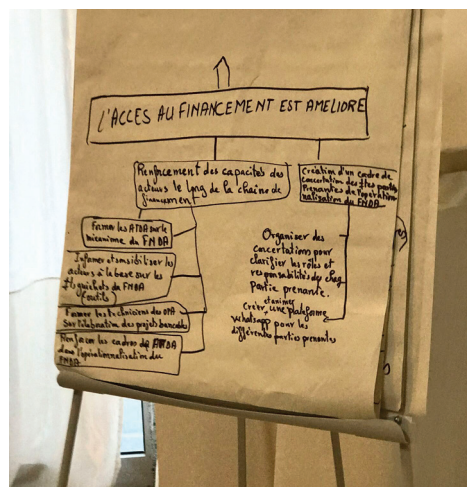


Toutes les personnes rencontrées ont souligné cet acquis. Le changement d'attitude est palpable. Les ateliers nationaux sur l'autonomisation des femmes ont beaucoup aidé en ce sens. Les femmes se sentent prises au sérieux quant à leurs préoccupations spécifiques. Le fait qu'elles puissent s'exprimer dans leur langue maternelle est un facilitant majeur. Les femmes développent leurs ambitions, expriment davantage leurs besoins et réclament des avancées. Concrètement, au sein de la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA), le PASAFRED a créé une conjoncture favorable à la réflexion ainsi qu'un effet de levier pour la réforme et le renforcement du collège des femmes, un espace de concertation et de représentation des préoccupations et des intérêts des femmes. Un groupe WhatsApp a aussi été créé afin de favoriser les échanges entre les leaders féminines des OPA. De plus, la participation d'agricultrices à la Journée internationale de la femme rurale a suscité l'intérêt de la ministre des Affaires sociales et de la Microfinance. Une visite de la ministre dans la coopérative Gbigbodote, membre de l'UCOM-CPTMM d'Adja-Ouère, a été organisée pour l'occasion. Les femmes ont

ainsi saisi l'opportunité pour adresser leurs préoccupations directement à la ministre. Cette dernière s'est engagée à chercher des solutions au problème d'accès au foncier pour les femmes et a suggéré aux femmes présentes de recourir collectivement au microcrédit par l'entremise d'un programme déjà accessible.

• Élaboration de deux stratégies nationales émanant du milieu agricole : EFH et CC

Les ateliers nationaux sur l'autonomisation des femmes et les séminaires internationaux sur les changements climatiques (CC) ont mené à l'élaboration de deux stratégies nationales consensuelles émanant du milieu agricole béninois. Bien qu'un budget n'ait pas été prévu au départ pour la mise en œuvre de ces stratégies, le retrait de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) du PASAFRED a permis de dégager des montants pouvant la soutenir. Les activités devant être mises en œuvre touchent les organisations agricoles à plusieurs niveaux, ce qui implique intrinsèquement une autonomisation des OPA quant à la prise en charge de leur propre développement. Ainsi, afin d'opérationnaliser la stratégie égalité femmes-hommes (EFH), une ressource sera recrutée dès janvier au sein de la PNOPPA. Par contre, l'existence de ces stratégies n'est pas ou peu connue au niveau de la base. Leur mise en œuvre devrait permettre de rectifier le tir.





• Augmentation de la crédibilité du milieu agricole auprès des interlocuteurs politiques

– Niveau national

Selon les personnes rencontrées, le sérieux de la démarche attire l'attention des autorités politiques et donne de la crédibilité aux demandes formulées par le milieu agricole, et ce, sur plusieurs plans. Selon le PSAT, « le PASAFRED et l'entraide des autres partenaires jouent un rôle de liant entre la politique béninoise et les paysans ». La présence de hauts dirigeants du FNDA, soit le directeur général et le directeur des opérations, à l'atelier sur l'accès au financement inclusif organisé par la PNOPPA dans le cadre du projet en est un exemple. Aussi, selon le MAEP, la présence de certains de ses membres, dont le ministre, aux séminaires sur les changements climatiques démontre à quel point le politique s'intéresse à la démarche. Le PASAFRED est l'un des projets de coopération dans lequel le MAEP s'implique le plus. D'abord parce qu'il est souvent sollicité et invité à participer aux activités du projet. Ensuite parce que plusieurs activités du PASAFRED sont portées par la PNOPPA, qui est un interlocuteur significatif et reconnu. Le MAEP ne peut que saluer ce projet dans lequel les paysannes et les paysans prennent en main leur propre développement. Les ateliers et les séminaires sont des espaces de dialogue privilégiés lors desquels les productrices et les producteurs peuvent adresser directement leurs préoccupations au ministère et, inversement, ils permettent à ce dernier de voir comment les initiatives du MAEP sont assimilées par le milieu paysan. Par exemple, lors d'un des séminaires sur les changements climatiques, il a été suggéré de mettre en place un système d'alerte précoce alors que le MAEP travaillait déjà à cette fin. Les représentants

du MAEP ont pu constater que l'information ne se rendait pas jusqu'à la base et ont pu rectifier le tir en partageant l'information avec la PNOPPA. Aussi, à la suite du second séminaire sur les changements climatiques, le secrétaire général du GEA a été invité à la télévision nationale afin de faire part du point de vue paysan sur la question, donnant ainsi de la visibilité à tout le secteur sur cet enjeu particulier.

– Niveau local

Au niveau local, les interventions du PASAFRED ont aussi renforcé le dialogue politique. Selon les personnes représentantes de l'UCOM-CPTMM d'Adja-Ouèrè, « la mise en place du projet a changé le comportement des autorités politiques. Celles-ci sont sensibles aux demandes des acteurs à la base. Ces derniers ont une plus grande écoute et sont plus visibles. Ce changement de comportement est senti sur plusieurs niveaux politiques tels que la mairie, l'union départementale, etc. ». À titre d'exemple, grâce aux différentes formations, les représentants agricoles de l'UCP de Djidja connaissent leurs droits et ont présenté leur plaidoyer auprès du comité communal d'orientation et de suivi afin que le Fonds d'appui au développement des communes (FADEC Agriculture) soit utilisé pour améliorer l'accès aux semences à cycle court plutôt qu'à la réfection d'une route. Les autres membres du comité, soit les autorités publiques, les membres de la Chambre de commerce et d'industrie, les ONG, la société civile, etc., comprennent maintenant que les agriculteurs et les agricultrices connaissent leurs droits et qu'ils sont prêts à les défendre.

• Prise de conscience menant à des changements de comportement des productrices et des producteurs

– Valorisation de la profession

Tous les acteurs rencontrés ont parlé d'une prise de conscience des personnes participantes au projet, et ce, à tous les niveaux. Les gens se sentent valorisés dans leur travail et plus confiants pour défendre leurs intérêts. Les paysannes et les paysans ne se sentent plus aussi isolés, mais faisant plutôt partie d'un mouvement solidaire possédant un pouvoir d'influence. La séquence des modules de formation fait en sorte que les personnes participantes peuvent s'approprier les apprentissages et les réinvestir dans les formations subséquentes. De plus, l'application pratique des apprentissages au champ, et leur partage avec d'autres membres de la communauté, est gage de leur appropriation. Ainsi, un effet « tache d'huile » est parfois observé lorsque certaines personnes participantes partagent de bonnes pratiques à d'autres qui, à leur tour, choisissent aussi, par exemple, de ne pas recourir au brûlis.

– Planification du travail et de la vie familiale

Plusieurs personnes ont témoigné avoir compris l'importance de bien se connaître et de planifier son travail adéquatement, c'est-à-dire de s'assurer d'avoir un projet bien monté pour avoir accès au financement et le mettre en œuvre. Selon les personnes représentantes de l'UCOM-CPTMM d'Adja-Ouèrè, le PASAFRED a créé un mouvement de changement des attitudes et des comportements dans la communauté. Il est déjà possible de mesurer de manière positive l'incidence du PASAFRED dans les foyers. Les formations ont servi à modifier les pratiques des agricultrices et des agriculteurs, comme l'ont démontré les suivis. Les représentants d'Affaires mondiales Canada (AMC) ont aussi constaté ces changements dus au renforcement des capacités. Les bienfaits du projet sont visibles dans les champs; à Djidja, par exemple, cela se traduit par des rendements doublés. En ce qui a trait au foyer, les familles travaillent de manière plus solidaire, il y a plus d'harmonie au sein des ménages. Les femmes osent davantage prendre la parole. La sécurité alimentaire du ménage est améliorée, et les enfants ont une meilleure assiduité à l'école.



« Grâce au PASAFRED, j'ai pu améliorer la scolarisation de mes enfants, et c'est toute la famille qui en profite. »

– Georgette, groupement de Finagnon, village de Zinkanmé, UCP de Djidja, FUPRO

– Mobilisation

L'effet d'engagement engendré par le projet se répercute dans l'ensemble des groupements des deux Unions et crée un engouement à se regrouper, à faire partie des organisations en place. Ainsi, de nouveaux groupements veulent intégrer les Unions. Quant aux ateliers filières, ils ont entre autres permis à la Fédération nationale des producteurs de maïs (FNPM) d'augmenter ses effectifs en plus de créer et de renforcer les liens entre des productrices et des producteurs dans la commune de Djidja. Les producteurs et les productrices se rendent compte qu'ensemble, ils et elles ont plus de force.

2. ANALYSE DES SYNERGIES

Sans surprise, et comme souligné précédemment, plusieurs personnes perçoivent un décalage entre les résultats observés pour le volet de formation du PASAFRED et pour celui d'amélioration de l'environnement porteur. Le rapport de mission d'AMC de novembre 2019 est clair à ce sujet, anticipant à 50 % l'atteinte des résultats en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement porteur. Cependant, comme ce fût le cas pour LSGT, il semblerait que plusieurs résultats diffus ou ponctuels soient difficilement ou pas du tout collectés lors du suivi du projet, puisqu'ils sortent du cadre de la gestion axée sur les résultats (GAR) et, par conséquent, sont parfois non mesurables. L'acquis concernant le renforcement de la confiance des femmes de la section 1.4 du présent rapport en est un bon exemple. La structure du modèle logique amène à visualiser le PASAFRED et ses composantes comme deux chemins parallèles alors que les actions des composantes de tous les niveaux sont intrinsèquement imbriquées, à l'image de poupées russes. La clé de cet ensemble est la communication. Concrètement, les formations à tous les niveaux stimulent la mobilisation visant la défense des intérêts de l'agriculture familiale. Sur ce plan, l'initiative prend tout son sens, car elle permet aux acteurs et aux

actrices à la base de s'équiper pour tirer parti des occasions créées par l'amélioration de l'environnement porteur, et même de les initier à des changements en leur faveur. À titre d'exemple, selon l'un des formateurs professionnels, « les ateliers sur les changements climatiques sont vraiment complémentaires aux modules de formation. Les gens ont pris conscience de leur propre rôle dans la lutte aux changements climatiques ». Des actions politiques sont d'ores et déjà orchestrées à tous les niveaux, même familial, et les changements sont souvent plus rapides aux niveaux local et régional.

Par exemple, à la suite des formations du PASAFRED concernant leurs droits, les productrices et les producteurs du village de Kandodonohou, dans la commune de Djidja, se sont mobilisés pour demander au chef de trouver une solution aux ravages des cultures causés par la transhumance des troupeaux. Bien qu'aucun comité n'ait été créé – ce qui était originalement souhaité –, les producteurs et les productrices ont établi un dialogue avec les éleveurs, à la suite de cette rencontre, et ont obtenu que les bêtes soient gardées par des adultes plutôt que par des enfants, assurant ainsi un meilleur contrôle des déplacements des bêtes.



2.1 Contraintes et solutions

De façon générale, l'étude sur l'environnement porteur réalisée dans le cadre du projet définit dix contraintes au développement de l'agriculture béninoise :

- 1- les difficultés d'accès au foncier;
- 2- la faible maîtrise de l'eau et de l'énergie;
- 3- l'enclavement des zones de production;
- 4- l'insuffisance et l'inadéquation d'infrastructures de stockage appropriées;
- 5- l'insuffisance de la mécanisation et une mécanisation non adaptée;
- 6- la non-opérationnalisation de l'ensemble des réformes institutionnelles et organisationnelles;
- 7- l'insuffisance et l'inadéquation du financement du secteur agricole;
- 8- l'absence de stratégie de financement nationale du secteur agricole;
- 9- les difficultés d'accès au marché;
- 10- les difficultés d'accès aux intrants spécifiques.

La mise en œuvre du PASAFRED contribue à offrir des solutions pour répondre au moins à la moitié de ces contraintes, auxquelles sont confrontées les personnes et les OPA participantes, par exemple par la mise en marché collective ou l'achat groupé d'intrants. Le projet concourt également à lever certains obstacles en lien avec d'autres contraintes de la liste. Voici les principales contraintes identifiées par les personnes rencontrées lors de la démarche de capitalisation et certaines pistes de solutions déjà mises en œuvre.

• Accès aux marchés et développement de ceux-ci

L'accès aux marchés et le développement de ceux-ci est sans équivoque la contrainte prioritaire du développement agricole identifiée par les partenaires. Cette contrainte s'inscrit dans le contexte de la fermeture actuelle de la frontière avec le Nigeria, important importateur de produits béninois. La rentabilité des activités agricoles, et donc leur durabilité, ainsi que les possibilités d'accès au financement sont tributaires de cette contrainte. L'Union d'Adja-Ouèrè avait plusieurs préoccupations concernant le développement de marchés, sans nul doute dues à la proximité de la frontière. Du côté de Djidja, bien que le défi demeure entier, des démarches de prospection de marchés ont déjà été entamées pour développer le marché local et le marché institutionnel (prisons, centres universitaires, etc.). L'appui d'ACMA2 est assurément un facilitant en ce sens. Le développement du marché institutionnel est d'ailleurs l'un des éléments ayant été ciblés lors du séminaire international sur les changements climatiques.

Réponse du PASAFRED ➡ Les formations du volet I ont permis aux productrices et aux producteurs de mieux planifier individuellement le stockage et la mise en marché de leur production. Les fonds octroyés leur offrent une marge de manœuvre leur permettant d'éviter de trop s'endetter auprès des commerçants, en mettant leurs récoltes en caution, et d'attendre des moments plus avantageux pour la vente. Le projet collectif élaboré par l'Union de Djidja concerne la mise en marché collective du maïs et permettra aussi de répondre à cette contrainte. De plus, les projets collectifs des faitières concernent aussi la mise en marché collective du maïs et des produits transformés du manioc. Il pourrait en être de même pour les projets des groupements, mais il est encore trop tôt à ce stade pour en connaître la nature. En ce qui concerne l'Union d'Adja-Ouèrè, il est plutôt question d'achat groupé d'intrants.



• Accès au financement agricole inclusif

– Fonds national de développement agricole (FNDA)

Le financement agricole accessible à toutes et à tous, peu importe l'âge et le sexe, est un autre enjeu majeur du développement agricole. Les problèmes d'accès au financement ont été soulevés à plusieurs reprises par les productrices et les producteurs depuis le début de la mise en œuvre du PASAFRED. La tenue de l'atelier sur l'accès au financement inclusif par la PNOPPA ainsi que l'élaboration d'un plan d'action concerté à l'issue de cet atelier sont des réponses à ces préoccupations visant entre autres à établir un dialogue politique avec le FNDA quant à son opérationnalisation. Cette opérationnalisation fait d'ailleurs partie du 5e axe prioritaire du Plan stratégique de développement du secteur agricole de l'État, d'où la nécessité d'établir ce dialogue entre le milieu agricole et les représentants du Fonds. Cependant, force est de constater que le FNDA n'est toujours pas fonctionnel, puisque, selon les informations véhiculées lors de l'atelier, sur plus de 1300 dossiers de projet déposés à ce jour, aucun n'a encore pu être financé. De plus, il semble que personne n'ait été avisé de l'état d'avancement du traitement de son dossier.

– Obstacles au financement

Au-delà du FNDA, d'autres contraintes concernent le financement agricole. D'abord, il existe très peu de services financiers accessibles et adaptés pour le secteur agricole au Bénin. Aussi, puisqu'elles ne sont souvent pas en mesure de fournir le type de garanties habituellement exigé par les institutions de financement, les femmes ont encore plus de mal à obtenir du crédit. En outre, l'accès au financement est tributaire de l'accès aux marchés,

puisque les institutions de financement veulent s'assurer de la rentabilité des projets financés. À la source de ces contraintes, il ne faut pas non plus négliger les besoins criants des productrices et des producteurs en matière d'éducation financière. À l'égard de toutes ces contraintes, il importe aussi de souligner que peu de services-conseils sont accessibles aux producteurs et aux productrices concernant la gestion, l'accès au financement ou le développement de marchés, comme souligné dans l'étude sur l'environnement porteur au sujet de la réforme agricole : « Au plan des ressources humaines, il s'agit d'une inadéquation entre les profils déployés sur le terrain (principalement orienté vers la vulgarisation des paquets techniques et technologiques) et les besoins actuels des exploitations et des entreprises agricoles en matière d'accès au financement et d'accès aux marchés. Face à la demande de plus en plus pressante et croissante des agriculteurs pour l'accès à certains services spécifiques tels que l'accès au marché et l'accès au financement, cet état des lieux peut constituer une opportunité pour les OPA ».

Réponse du PASAFRED ➡ La tenue de l'atelier sur l'accès inclusif au financement agricole a permis aux personnes participantes d'adresser directement leurs questions et leurs préoccupations aux hauts dirigeants du FNDA. Un plan d'action consensuel, émanant directement des leaders agricoles, a été élaboré à l'issue de l'atelier. De plus, une mission d'appui d'experts canadiens auprès du FNDA a permis l'élaboration de plusieurs recommandations pour faciliter son opérationnalisation. Cette mission faisait suite à une autre portant sur le financement agricole de représentants du FNDA au Canada dans le cadre du Réseau Agro-Innov (RAI).

• Accès au foncier pour les femmes

En lien avec ce qui a été énoncé précédemment, les problèmes d'accès au foncier pour les femmes représentent aussi une contrainte importante. D'abord, rares sont les terres qui sont achetées, que ce soit par les hommes ou par les femmes. En milieu rural, la passation des terres se fait souvent par l'héritage. Or, le droit coutumier est appliqué et dicte que les femmes n'ont pas droit à l'héritage, contrairement à ce qui est énoncé dans la loi et dans le code foncier béninois. En d'autres mots, les lois garantissent aux femmes un accès équitable à la terre, mais elles ne font pas le poids face à la pesanteur des coutumes et ne sont pas appliquées. Les femmes se trouvent donc en situation d'usage ou de location de la terre, ce qui n'encourage nullement l'investissement et l'amélioration des sols, puisqu'elles peuvent à tout moment en perdre l'usage au profit de leur mari ou d'un parent masculin. Aussi, il est fréquent que les femmes se retrouvent à cultiver des terres de mauvaise qualité ou de superficie restreinte. Cette situation complique également leurs chances d'accéder au crédit, puisque, n'étant pas propriétaires de la terre, elles ne peuvent s'en servir comme garantie pour l'obtention d'un prêt.

Réponse du PASAFRED ➡ Cet enjeu a été reconnu et fait partie de la stratégie d'égalité femmes-hommes, élaborée et validée dans le cadre des ateliers nationaux, dont les activités commencent à peine à être mises en œuvre. Des rencontres formatives réunissant des femmes leaders des OPA membres de la PNOPPA ont permis d'élaborer des plans, dont l'un vise à « informer et sensibiliser les populations sur certains textes règlementaires favorisant l'accès des femmes au foncier » (Code foncier et domanial et Code des personnes et de la famille). Il importe également de mentionner que certaines leaders ont déjà reçu une formation – qui sera bientôt mise à jour – offerte par des parajuristes de Women in Law and Development in Africa (WILDAF) et peuvent ainsi agir à titre de référence sur la question. Des actions ont aussi lieu au niveau local à la suite de la tenue du module de formation « Genre et leadership » des volets I, II et III. Par exemple, un dossier de plaidoyer local est actuellement monté à Adja-Ouèrè par les productrices afin de demander à la mairie de leur donner l'accès à une superficie de terre afin de leur permettre de mener leurs activités.

• Contraintes opérationnelles

– Ressources financières

En ce qui a trait à l'opérationnalisation, l'une des principales contraintes connues pouvant nuire à la portée des activités d'amélioration de l'environnement porteur est liée au manque de ressources récurrent des OPA. Selon leurs dires, elles n'ont aucune marge de manœuvre pour mettre en œuvre des activités dont les coûts n'auraient pas été compris dans le budget du projet au départ. À titre d'exemple, et comme mentionné précédemment, la mise en œuvre des stratégies issues des ateliers et des séminaires aurait pu être compromise, n'eût été les fonds ayant finalement pu être dégagés à la suite du retrait d'un partenaire d'exécution.

– Communication

La contrainte énoncée précédemment entraîne aussi des défis d'ordre communicationnel, de représentativité et de collecte de données pour le montage de dossiers de plaidoyer par les OPA. Étant donné la diversité des thèmes politiques touchés par le projet, il importe de s'assurer que chaque dossier politique soit orienté vers le porteur le plus pertinent, à condition que ce dernier ait les capacités de le traiter. Par exemple, un dossier spécifique à la filière maïs devrait être orienté vers la FNPM et soutenu par sa faîtière nationale et la PNOPPA, si nécessaire.

– Manque de données

À cela s'ajoute une contrainte supplémentaire, soit la disponibilité de données factuelles pour le montage technique des dossiers de plaidoyer. En effet, selon le GEA, il existe peu de données ou de statistiques, même au sein du gouvernement, sur lesquelles se baser pour documenter techniquement de solides plaidoyers.

– Échéance d'atteinte des résultats

D'autres contraintes opérationnelles concernent le décalage ressenti par rapport à la mise en œuvre des activités de formation et celles d'amélioration de l'environnement porteur d'une part, et le décalage entre les gains politiques idéalement souhaités et ceux réalistement atteignables dans l'horizon temporel du projet d'autre part. Sur ce dernier point, le PASAFRED met en œuvre des activités afin de mobiliser les OPA sur le dialogue politique, de les outiller pour mener des plaidoyers et de créer des occasions d'échanges avec des acteurs d'influence sur l'environnement porteur. Les résultats du PASAFRED vont en ce sens jusqu'à maintenant et contribuent à augmenter le pouvoir d'influence des OPA. Cependant, contrairement aux partenaires participant directement au projet, les autres acteurs d'influence ne sont pas redevables envers le projet et leurs décisions ne sont pas influencées par la quête d'atteinte de ses résultats.

Réponse du PASAFRED ➡ Il a été constaté que plusieurs dossiers de plaidoyer, plans d'action et stratégies sont en cours d'élaboration, de finalisation, ou même déjà mis en œuvre, tels que :

- la stratégie d'égalité femmes-hommes;
- la stratégie d'adaptation aux changements climatiques;
- le plan d'action sur le financement inclusif;
- le plan de plaidoyer des femmes leaders;
- le dossier de plaidoyer des productrices de l'UCOM-CPTMM d'Adja-Ouèrè pour l'accès au foncier;
- la défense des intérêts des productrices et des producteurs par l'UCP de Djidja auprès du comité communal d'orientation et de suivi du FADEC Agriculture;
- le dialogue établi auprès des autorités et des éleveurs dans le village de Kandodonohou.

La mise en œuvre d'actions découlant de ces dossiers, de ces plans et de ces stratégies dans la deuxième moitié du projet, telles que les actions prévues dans les stratégies EFH et CC, devrait rectifier le décalage ressenti. Aussi, puisque des actions sont prévues à différents niveaux d'OPA, la circulation de l'information et l'appropriation des stratégies aux niveaux plus près de la base devraient être favorisées. L'ajout de nouvelles ressources humaines au sein de la PNOPPA facilitera ce processus. De plus, l'objectif de la mise en œuvre des projets collectifs est de permettre aux OPA d'améliorer leur pouvoir attractif en plus de les rendre davantage autonomes financièrement et de plus en plus efficaces dans l'offre de services à leurs membres grâce aux revenus tirés des cotisations et des bénéfices des services collectifs. Cela dit, il est vivement souhaité qu'au-delà des résultats qui seront obtenus par l'entremise de décisions prises par les OPA elles-mêmes, la mobilisation du milieu agricole et le maintien d'un dialogue soutenu avec les acteurs d'influence sur l'environnement porteur (notamment la mise en œuvre des stratégies) permettent d'obtenir des décisions favorables de la part de ces acteurs à court et à moyen termes, que ce soit le MAEP, les institutions financières ou d'autres acteurs. Bien entendu, ces décisions devraient préférer prendre en compte les nombreuses contraintes identifiées.



2.2 Filières : préoccupations prioritaires

Les contraintes énumérées précédemment concernent le développement agricole de manière globale. Cependant, comme le PASAFRED contribue particulièrement au développement et à la structuration des filières maïs et manioc, des préoccupations spécifiques à ces filières ont aussi été identifiées. Étant donné que la plupart de ces préoccupations émanent directement des productrices et des producteurs, elles concernent majoritairement l'aspect production :

→ filière maïs

- développer et améliorer l'accès aux marchés (local, institutionnel, alimentation animale, etc.);
- améliorer l'accès aux semences adaptées aux changements climatiques;
- gérer efficacement les attaques des chenilles légionnaires;
- améliorer les pratiques de conservation;

→ filière manioc

- améliorer l'accès aux semences (boutures) améliorées;
- développer et améliorer l'accès aux marchés;
- consolider les activités de transformation :
 - offrir de la formation aux transformatrices;
 - améliorer l'accès aux équipements;
- établir un dialogue avec les éleveurs pour prévenir les ravages.

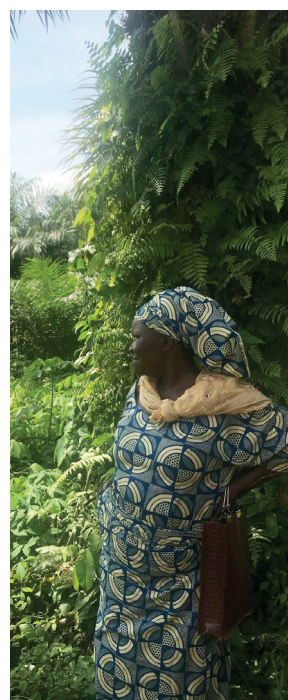
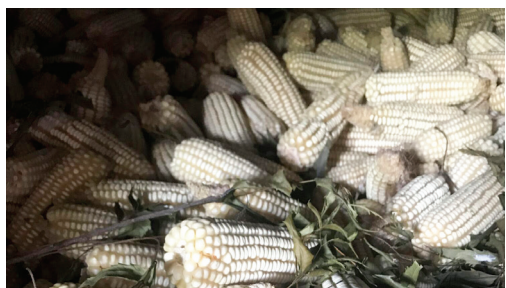
Cela dit, plusieurs acteurs interviennent de près ou de loin dans la structuration des filières maïs et manioc. Ce sont les faîtières nationales, les fédérations nouvellement formées, les entités étatiques, le projet ACMA2, le Projet d'appui au développement agricole et à l'accès au marché (PADAAM) ainsi que d'autres acteurs. Dans cette optique, le défi pour les OPA est de s'assurer de la cohérence de leurs actions en vue de renforcer la structuration des filières ciblées, avec l'appui de leurs acteurs. Il a été souligné que le nombre de personnes participant aux ateliers filières du PASAFRED, soit 25, est insuffisant pour représenter les intérêts de toute une filière, ce qui entraîne des défis de cohérence, de communication et de représentativité. Néanmoins, ces ateliers ont permis à plusieurs productrices et producteurs des filières d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble, ce qui les amène à s'organiser. La structuration doit se poursuivre afin de présenter une position solide et concertée face aux autres acteurs des filières, souvent mieux organisés. En ce sens, la mise en place de services collectifs contribuera à soutenir cette structuration.



3. LEÇONS APPRISSES

Les principales leçons qui ressortent de la démarche de capitalisation sont les suivantes :

- Il importe de toujours prévoir suffisamment de ressources pour faciliter la communication et les échanges, c'est-à-dire permettre aux personnes de s'exprimer dans leur langue maternelle et faciliter la participation des analphabètes.
- Il y a lieu de se questionner, en matière d'amélioration de l'environnement porteur, sur la dualité entre les besoins d'obtenir des gains rapides dans le cadre temporel du projet, afin de répondre aux préoccupations de performance des bailleurs de fonds, et les besoins des OPA de défendre des dossiers de plaidoyer à plus long terme.
- Le manque de ressources est un obstacle prépondérant identifié par les OPA comme élément limitatif dans leurs possibilités de mener des actions de plaidoyer et d'augmenter leur pouvoir d'influence. Or, indépendamment du financement externe, la mobilisation des membres dépend justement du pouvoir qu'ont les OPA à poser des actions dans leur intérêt. Les OPA doivent donc impérativement prioriser leurs actions et obtenir des gains pour leurs membres, aussi minimes soient-ils, selon les moyens disponibles.
- Sur le plan opérationnel, il s'avère essentiel de prévoir les fonds nécessaires pour la mise en œuvre des stratégies et des plans appuyés par le projet, notamment en matière de plaidoyer, sans quoi il y a risque de démobilisation.



4. RECOMMANDATIONS

Les rencontres ont permis à plusieurs personnes de s'exprimer sur le PASAFRED et de proposer des recommandations sur divers sujets. Plusieurs de ces recommandations ne touchaient pas directement l'objet de la capitalisation et ont été transmises à l'équipe de coordination du projet. Cela dit, la démarche de capitalisation a permis de mettre en lumière une recommandation principale, qui se décline selon les trois éléments suivants.

4.1 Plaidoyer : montage technique des dossiers

Bien que plusieurs actions de plaidoyer aient déjà été entreprises, il faut voir comment il serait possible d'aller encore plus loin dans l'appui au plaidoyer. Le PASAFRED permet présentement aux faïtières et à la PNOPPA d'avoir un laboratoire d'observation privilégié des enjeux vécus directement à la base, par l'entremise des Unions et des groupements participants. Cette initiative pourrait être utilisée par celles-ci afin d'en faire des études de cas sur les défis spécifiques rencontrés par les productrices et les producteurs à la base. Documenter ainsi des cas réels permettrait d'avoir des données probantes et de faire un montage technique de dossiers de plaidoyer afin de dialoguer avec les décideurs et de les confronter en s'appuyant sur des faits réels et concrets, témoignages à l'appui. Aussi, grâce à sa grande expérience en matière de dialogue politique et à son vaste réseau, l'UPA pourrait assurément fournir une valeur ajoutée appréciable à cette démarche. En ce sens, le RAI pourrait être mis à profit et permettrait de faire intervenir des ressources expertes supplémentaires sans trop influencer les ressources du projet.

4.2 Plaidoyer : collecte de données

Lors des ateliers et des séminaires, l'accès aux marchés et le développement de ceux-ci ainsi que l'accès au financement ont été identifiés à plusieurs reprises comme des contraintes majeures par les personnes directement touchées. Aussi, bien que ces deux contraintes s'influencent et que l'accès au marché apparaisse comme prioritaire, il pourrait être intéressant de consolider le travail entamé en matière de financement inclusif. En effet, le plan d'action élaboré lors de l'atelier sur l'accès au financement inclusif est un point de départ intéressant

pour s'attaquer à cet enjeu précis. Par ailleurs, au-delà du dialogue entamé auprès du FNDA, dont l'issue demeure incertaine, la PNOPPA gagnerait assurément à dresser un portrait global de la situation du financement agricole, c'est-à-dire inventorier toutes les sources et les outils de financement disponibles en agriculture au Bénin, établir un contact avec les différents intervenants et connaître les critères et les modalités d'accès à ces financements. Cette information pourrait être partagée avec les membres.

4.3 Développement de services

Il pourrait être intéressant pour la PNOPPA de développer encore plus son expertise dans le domaine du financement afin de pouvoir outiller et conseiller les membres pour l'obtention de financement, les soutenir dans le montage de leur dossier et même défendre ces dossiers auprès des services de financement. En parallèle, les études de cas pourraient servir d'éléments de plaidoyer pour l'amélioration ou la création de services financiers adaptés et accessibles au secteur agricole, incluant les femmes et les jeunes. L'objectif ultimement recherché devrait être l'obtention de financement effective par un échantillon témoin de membres, ce qui permettrait par le fait même de démontrer l'obtention de résultats tangibles dans le projet.

4.4 Autres recommandations

Finalement, il convient de mettre également de l'avant quelques-unes des autres recommandations mentionnées :

- favoriser les échanges sud-sud entre les pays, par exemple pour profiter de l'expérience du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) au Sénégal;
- prévoir des activités dans le cadre des journées internationales afin de donner de la visibilité au projet, à l'instar des retombées de la Journée internationale de la femme rurale;
- rechercher les synergies interprojets : ACMA2, ADAPAMI, projets de la GIZ au sein de la FUPRO (GDT et adaptation aux CC), PADAAM pour la structuration des filières, etc.;
- axer l'action des OPA sur le développement de services facilitant l'accès au financement et sur le développement de marchés;
- promouvoir les échanges entre la PNOPPA, les faïtières et les fédérations spécialisées afin de s'assurer d'orienter les dossiers vers les bons porteurs et les soutenir si nécessaire.



Liste des instances rencontrés

Organisation	Nombre de personnes	Femmes	Hommes	Pourcentage de femmes
PNOPPA	1	0	1	0 %
GEA	4	1	3	25 %
Union d'Adja-Ouèrè	13	7	6	54 %
FUPRO	2	1	1	50 %
Union de Djidja	9	1	8	11 %
Membre du groupement Finagnon	16	10	6	63 %
PSAT	1	0	1	0 %
ACMA2	4	3	1	75 %
MAEP	1	0	1	0 %
UPA DI	4	1	3	25 %
Total	55	24	31	44 %



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Développement
international*

555 boulevard Roland-Therrien,
Longueuil, (Québec) J4H 4E7, bureau 020
450 679-0530 / 450 463-5202

upadi@upa.qc.ca
upadi-agri.org

